



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103257

VALABLE JUSQU'AU 08/07/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 06/05/2024  
100 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE

Siret : 415 290 766 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0037115

Assurance Responsabilité Travaux :  
AREAS 03527526S

Assurance Responsabilité Civile :  
AREAS 03527526S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : EURL BARTHE LAURENT

3 RUE D'ARIANE  
ZONE DE MONTREDON  
31240 L'UNION

Téléphone : 05 34 30 10 65

Portable : 0612584951

Site Internet : <https://barthe.com/>

E-mail : [laurent.barthe@wanadoo.fr](mailto:laurent.barthe@wanadoo.fr)

Responsabilité légale :  
BARTHE LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Fax : 05 34 30 10 33

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/05/2022
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/10/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	15/03/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	11/10/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	15/03/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE  
109 RUE JEAN BART  
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.